



FICHE TECHNIQUE 3150-112WG

DUOGARD® GRADE HIVER Agent de décoffrage

DESCRIPTION

L'agent de décoffrage multi-réactif DUOGARD GRADE HIVER est un produit organique qui réagit avec les alcalis du béton pour former un film empêchant efficacement le béton de coller au coffrage. De plus, ce produit contient un ingrédient non réactif, chimiquement inerte, de poids moléculaire élevé, qui facilite lui aussi un décoffrage rapide et propre. Ces ingrédients exclusifs combinent l'efficacité d'un produit chimiquement réactif avec celle d'un agent barrière inerte pour procurer une séparation doublement efficace... DUO... et l'agent de décoffrage ultime.

UTILISATION

DUOGARD GRADE HIVER peut être employé sur différents types de coffrage (bois, acier, fibre de verre et aluminium de même que coffrages tubulaires de fibre). Les coffrages de bois devraient être saturés avant usage. DUOGARD GRADE HIVER prolonge la durée de vie des coffrages de bois en pénétrant dans le bois pour l'imperméabiliser et empêcher sa détérioration. Il allège aussi l'entretien des coffrages métalliques en formant un film antirouille qui rend la surface métallique quasiment autonettoyante et à l'épreuve de la rouille.

DUOGARD GRADE HIVER devrait être appliqué sur les coffrages tubulaires de fibre même si ceux-ci ont déjà été enduits. Les tubes seront enlevés beaucoup plus facilement même après 60 à 90 jours. Si les tubes sont retirés après 5 à 10 jours, le frottage manuel sera grandement facilité si les tubes sont enduits avec DUOGARD GRADE HIVER. DUOGARD GRADE HIVER réduit aussi le temps de nettoyage des machines car il minimise l'accumulation de béton. Les finisseuses, camions, malaxeurs, épanduses-finisseuses, buggys, goulottes et autres équipements devraient être pulvérisés quotidiennement avec DUOGARD GRADE HIVER pour un nettoyage plus aisé et une protection contre la rouille.

DUOGARD GRADE HIVER peut être appliqué sur les coffrages pour le béton préfabriqué et précontraint afin de donner un coulage meilleur et plus propre.

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Facile à appliquer à basse température.
- Permet un coulage meilleur et plus propre lorsqu'appliqué sur les coffrages de béton précontraint ou préfabriqué.
- Réduit le temps de décoffrage au minimum absolu.
- Réduit le nettoyage et la réparation des coffrages.
- Accroît la durée de vie des coffrages de bois... empêche la formation de rouille... protège les coffrages métalliques.
- Minimise efficacement l'accumulation de béton sur les finisseuses, les camions-toupies, les malaxeurs, les épanduses-finisseuses, les buggys, les goulottes et les autres équipements.
- Supprime proprement et efficacement l'adhésion du béton au coffrage... laisse une surface lisse.
- Ne tache pas et ne décolore pas le béton; peut être peint si appliqué correctement.
- Prêt à l'emploi... ne nécessite aucun mélange additionnel.
- Conforme aux COV... teneur en COV <250 g/L.

EMBALLAGE

Seaux de 18,9 litres
Barils de 205 litres

RENDEMENT

14,7 à 36,8 m²/L (600 à 1500 pi²/gal.)

Le taux de recouvrement dépendra de la méthode d'application et du type de coffrage. Les taux d'applications recommandés sont approximatifs.

DONNÉES TECHNIQUES

Couleur : Ambre
Température minimale d'application : -18°C (0°F)

Veillez vous référer à la norme ACI 306-88R, Cold Temperature Concreting for standard construction practices relating to cold temperatures.

Page suivante ...

W. R. MEADOWS DU CANADA
70 HANNANT COURT, MILTON, ONT. L9T 5C1
TÉL: (905) 878-4122 • TÉLÉCOP: (905) 878-4125

Ventes Montréal : (877) 405-5186

Hampshire, IL / Cartersville, GA / York, PA / Fort Worth, TX
Benicia, CA / Pomona, CA / Goodyear, AZ / Milton, ON /
St. Albert, AB
www.wrmeadows.com

APPLICATION

Préparation de la surface... Bien nettoyer la surface des coffrages avant l'application. Enlever la rouille, la calamine ainsi que les huiles à coffrage utilisées antérieurement conformément aux bonnes pratiques de bétonnage. Lorsque de nouveaux coffrages de bois de tout type (bois franc, contreplaqué, bois brut, etc.) sont employés, il est impératif d'appliquer et de ré-appliquer DUOGARD GRADE HIVER jusqu'à saturation complète avant la première utilisation.

Méthode d'application... La pulvérisation est la méthode d'application idéale. Utiliser une buse en éventail à un angle de 80° avec un taux d'application de 0,4 litre par minute (0,1 gal. par minute). DUOGARD GRADE HIVER peut aussi être appliqué au pinceau, au rouleau ou à la vadrouille. Appliquer une couche mince pour un maximum d'efficacité et d'économie. Les flaques et coulures doivent être enlevées. Avec les coffrages métalliques, les meilleurs résultats sont obtenus en vaporisant un « brouillard » de DUOGARD GRADE HIVER.

Nettoyage... Nettoyer l'équipement à l'eau savonneuse.

PRÉCAUTIONS

Pour usage extérieur uniquement. NE PAS APPLIQUER TROP DE DUOGARD GRADE HIVER SUR LES COFFRAGES ET L'ÉQUIPEMENT. NE PAS DILUER. Ne pas utiliser sur des moules de plâtre ou dans des autoclaves. Lire et suivre toutes les instructions de l'étiquette, incluant le mode d'emploi et les précautions, avant usage. Irritant pour les yeux, la peau et les voies respiratoires. Se référer à la fiche signalétique pour des informations complètes sur la santé et la sécurité.

NUMÉRO ET TITRE DE LA SPÉCIFICATION

03 11 00 - Coffrage du béton

INFORMATION LEED

Peut contribuer à l'obtention de crédits LEED :

- Crédit IEQ 4.2 : Matériaux à faible émission – Peintures et revêtements
- Crédit MR 2 : Gestion des déchets de construction
- Crédit MR 4 : Contenu recyclé
- Crédit MR 5 : Matériaux régionaux

POUR LA FICHE TECHNIQUE LA PLUS RÉCENTE, DES INFORMATIONS LEED SUPPLÉMENTAIRES ET LA FICHE TECHNIQUE, VISITER NOTRE SITE WEB:

www.wrmeadows.com

2012-11-22

SEALTIGHT® est une marque de commerce enregistrée de W. R. Meadows du Canada

Garantie: W. R. Meadows du Canada garantit qu'au moment et à l'endroit où nous faisons la livraison, nos matériaux seront de bonne qualité et se conformeront à nos normes publiées, alors en vigueur à la date de l'acceptation de la commande, sauf en ce qui concerne les variations ne se rapportant pas aux matériaux LA GARANTIE CI-DESSUS SERA EXCLUSIVE ET REMPLACERA TOUTES AUTRES GARANTIES, EXPRIMÉES OU SOUS-ENTENDUES, Y COMPRIS TOUTES GARANTIES SOUS-ENTENDUES DE COMMERCIALISATION ET D'ADAPTATION A UN USAGE PARTICULIER ET TOUTES LES AUTRES GARANTIES APPLICABLES PAR LA LOI, EN COURS D'ACTION, PAR COUTUME COMMERCIALE OU AUTREMENT. En tant que recours exclusif pour toute infraction à cette garantie, nous remplacerons les matériaux défectueux, à condition cependant que l'acheteur examine les matériaux à la réception et nous avise promptement par écrit de toute défectuosité avant que les matériaux ne soient utilisés ou incorporés dans une construction. Trois mois après la livraison des matériaux par W. R. Meadows du Canada, toutes nos garanties et autres obligations en ce qui concerne la qualité des matériaux ainsi livrés seront considérées comme étant remplies et toutes nos responsabilités à cet égard seront terminées, et aucune poursuite pour infraction à l'une de ces obligations ne pourra donc être entamée. W. R. Meadows ne sera en aucun cas responsable des dommages fortuits. A moins d'un accord contraire formulé par écrit, aucune garantie n'est offerte pour des matériaux qui ne sont pas fabriqués par W. R. Meadows du Canada. Nous ne pouvons pas garantir, et d'aucune façon nous ne garantissons, aucune méthode particulière d'utilisation ou d'application, ni les performances des matériaux sous aucune condition particulière. Ni cette garantie, ni notre responsabilité ne peuvent être prolongées, ni amendées par nos vendeurs, distributeurs ou représentants, par les représentants de nos distributeurs, ni par aucun renseignement de vente ou dessin.